RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Forme du produit : Mélange
Nom commercial : **FAP CLEAN**
Code du produit : 7927YS1214
Groupe de produits : Produit commercial

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

1.2.1. Utilisations identifiées pertinentes

Catégorie d'usage principal : Utilisation industrielle,Utilisation professionnelle,Utilisation par les consommateurs
Utilisation de la substance/mélange : Additif gazole (Additif pour carburant diesel)

1.2.2. Utilisations déconseillées

Pas d'informations complémentaires disponibles

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

YACCO SAS
Avenue des Petits Prés - Z.I. de l'Oison - BP 2
76320 St Pierre-lès-Elbeuf - France
T 0033 2 32.96.00.00 - F 0033 2 35.78.81.87
contact@yacco.com - www.yacco.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence

France	**ORFILA** **+33 1 45 42 59 59**

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Danger par aspiration, catégorie 1 H304

Texte intégral des mentions H : voir rubrique 16

2.2. Éléments d'étiquetage

Etiquetage selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Pictogrammes de danger (CLP) :

GHS08

Mention d'avertissement (CLP) : Danger
Composants dangereux : HYDROCARBURES C10-C13 N-ALCANES, ISOALCANES, CYCLIQUES <2% AROMATIQUES
Mentions de danger (CLP) : H304 - Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
Conseils de prudence (CLP) : P301+P310+P331 - EN CAS D'INGESTION: Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON, un médecin. NE PAS faire vomir.
P405 - Garder sous clef.
P501 - Éliminer le contenu et le récipient dans un centre de collecte de déchets dangereux ou spéciaux, conformément à la réglementation locale, régionale, nationale et/ou internationale.

2.3. Autres dangers

Pas d'informations complémentaires disponibles

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.1. Substances

Non applicable

3.2. Mélanges

Nom	Identificateur de produit	%	Classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]
HYDROCARBURES C10-C13 N-ALCANES, ISOALCANES, CYCLIQUES <2% AROMATIQUES	(N° CE) 918-481-9 (N° REACH) 01-2119457273-39	50-<100	Asp. Tox. 1, H304

Texte complet des phrases H: voir rubrique 16

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Premiers soins général : Dans tous les cas de doute, ou bien si des symptômes persistent, faire appel à un médecin. Ne jamais administrer quelque chose par la bouche à une personne inconsciente.

Premiers soins après inhalation : Mettre la victime à l'air libre. Mettre au repos et au chaud. En cas d'arrêt respiratoire, pratiquer la respiration artificielle. Appeler un médecin.

Premiers soins après contact avec la peau : Oter les vêtements touchés et laver les parties exposées de la peau au moyen d'un savon doux et d'eau, puis rincer à l'eau chaude.

Premiers soins après contact oculaire : Rinçage à l'eau immédiat et prolongé en maintenant les paupières bien écartées (15 minutes au moins). Consulter un ophtalmologue si l'irritation persiste.

Premiers soins après ingestion : NE PAS faire vomir. Ne jamais administrer quelque chose par la bouche à une personne inconsciente. Ne rien donner à boire, même si la conscience est totale. Consulter un médecin (si possible lui montrer l'étiquette).

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes/effets après inhalation : En cas de dépassement des limites d'exposition : L'inhalation peut affecter le système nerveux et provoquer des maux de tête, des vertiges, des nausées, des faiblesses, une perte de la coordination et l'inconscience. Peut provoquer une irritation des muqueuses et voies respiratoires. Atteinte des reins et du foie. Atteinte du système nerveux. Les symptômes se produiront entre autres sous forme de céphalées, étourdissements, vertiges, fatigue, asthénie musculaire, et, dans les cas extrêmes, perte de conscience. Les symptômes de surexposition peuvent être des effets narcotiques.

Symptômes/effets après contact avec la peau : Les contacts prolongés ou répétés avec la préparation peuvent enlever la graisse naturelle de la peau et provoquer ainsi des dermatites non allergiques de contact et une absorption a travers l'épiderme.

Symptômes/effets après contact oculaire : Des éclaboussures dans les yeux peuvent provoquer des irritations et des dommages réversibles.

Symptômes/effets après ingestion : L'aspiration du produit peut provoquer une pneumonie de nature chimique. Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement symptomatique.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés : Eau pulvérisée. Mousse. de la poudre ABC. de la poudre BC. Dioxyde de carbone.

Agents d'extinction non appropriés : Ne pas utiliser un jet d'eau.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Danger d'incendie : Un incendie produira une épaisse fumée noire. L'exposition aux produits de décomposition peut comporter des risques pour la santé. Ne pas respirer les gaz/fumées.

Produits de décomposition dangereux en cas d'incendie : En cas de combustion: libération de gaz/vapeurs (très) toxiques. Oxydes de carbone (CO, CO2).

5.3. Conseils aux pompiers

Protection en cas d'incendie : Ne pas pénétrer dans la zone de feu sans équipement de protection, y compris une protection respiratoire. Appareil de protection respiratoire autonome isolant.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Mesures générales : Voir rubrique 7. Voir la rubrique 8 en ce qui concerne les protections individuelles à utiliser.

6.1.1. Pour les non-secouristes

Equipement de protection : Porter un vêtement de protection et des gants appropriés. Voir la rubrique 8 en ce qui concerne les protections individuelles à utiliser. Éviter tout contact avec les yeux et la peau et ne pas respirer les vapeurs et brouillards.

6.1.2. Pour les secouristes

Equipement de protection : Porter un vêtement de protection et des gants appropriés. Voir la rubrique 8 en ce qui concerne les protections individuelles à utiliser.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Recueillir le reliquat à l'aide d'une matière absorbante non combustible. Sable/terre. Vermiculite. Terre de diatomée. Empêcher toute pénétration dans les égouts ou cours d'eau. Collecter tous les déchets dans des conteneurs appropriés et étiquetés et éliminer conformément aux règlements locaux en vigueur.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Procédés de nettoyage : Nettoyer de préférence avec un détergent - Eviter l'utilisation de solvants.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Pas d'informations complémentaires disponibles

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger : Se laver les mains après toute manipulation. Enlever les vêtements contaminés. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Assurer une ventilation adéquate, surtout dans les endroits fermés. N'utiliser que dans des endroits bien ventilés. Ne pas respirer les aérosols. Interdire l'accès des locaux aux personnes non autorisées. Les emballages entamés doivent être refermés soigneusement et conservés en position verticale pour éviter les fuites. Observer les précautions indiquées sur l'étiquette. Manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et de sécurité.

Mesures d'hygiène : Produit à manipuler en suivant une bonne hygiène industrielle et des procédures de sécurité. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conditions de stockage : Maintenir le récipient fermé de manière étanche. Conserver dans un endroit sec et bien ventilé. Conserver à l'écart des aliments et boissons y compris ceux pour animaux. Sol imperméable formant une cuvette de rétention.

Prescriptions particulières concernant l'emballage : Toujours conserver la préparation dans des emballages d'un matériau identique à celui d'origine.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Pas d'informations complémentaires disponibles

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Pas d'informations complémentaires disponibles

8.2. Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques appropriés : Porter un équipement de protection individuel. Ne pas manger, boire ni fumer dans les endroits où l'on utilise le produit. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. Assurer une ventilation adéquate, surtout dans les endroits fermés.

Protection des mains:

En cas de contact répété ou prolongé, porter des gants. Porter des gants appropriés résistants aux produits chimiques. Gants résistants aux produits chimiques (selon la norme NF EN 374 ou équivalent). Le choix d'un gant approprié ne dépend pas seulement du matériau, mais aussi d'autres caractéristiques de qualité et il diffère d'un fabricant à l'autre. Temps de pénétration du matériau des gants: Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter. Gants en caoutchouc nitrile

Protection oculaire:

Éviter le contact avec les yeux. Porter une protection oculaire, y compris des lunettes et un écran facial résistant aux produits chimiques, s'il y a risque de contact avec les yeux par des éclaboussures de liquide ou par des poussières aériennes. (EN 166)

Protection de la peau et du corps:

Eviter le contact avec la peau. Porter un vêtement de protection approprié. En cas d'exposition à de fortes concentrations de poussières ou de vapeurs : Type 3. EN 14605. En cas de risque de projection de liquide : Type 6. EN 13034. Laver fréquemment les vêtements. Après contact avec le produit toutes les parties du corps souillées doivent être lavées

Protection des voies respiratoires:

Ne pas inhaler la vapeur/les aérosols

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique	:	Liquide
Apparence	:	fluide.
Couleur	:	brun clair.
Odeur	:	Hydrocarbures.
Seuil olfactif	:	Aucune donnée disponible
pH	:	Aucune donnée disponible
Vitesse d'évaporation relative (l'acétate butylique=1)	:	Aucune donnée disponible
Point de fusion	:	Aucune donnée disponible
Point de congélation	:	Aucune donnée disponible
Point d'ébullition	:	> 160 °C
Point d'éclair	:	60 - 93 °C
Température d'auto-inflammation	:	> 200 °C
Température de décomposition	:	Aucune donnée disponible
Inflammabilité (solide, gaz)	:	Aucune donnée disponible
Pression de vapeur	:	< 110 kPa (1.10 bar)
Densité relative de vapeur à 20 °C	:	Aucune donnée disponible
Densité relative	:	0,792 (20°C)
Solubilité	:	Insoluble.
Log Pow	:	Aucune donnée disponible
Viscosité, cinématique	:	< 7 mm²/s (40 °C)
Viscosité, dynamique	:	Aucune donnée disponible
Propriétés explosives	:	Aucune donnée disponible
Propriétés comburantes	:	Aucune donnée disponible
Limites d'explosivité	:	0,6 vol % 7 vol %

9.2. Autres informations

Pas d'informations complémentaires disponibles

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Pas d'informations complémentaires disponibles

10.2. Stabilité chimique

Le produit est stable dans des conditions normales de manipulation et de stockage. (Se reporter à la section 7 : Manipulation et stockage") ".

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Exposé à des températures élevées, peut dégager des produits de décomposition dangereux, tels que monoxyde et dioxyde de carbone, fumées, oxydes d'azote (NOx).

10.4. Conditions à éviter

Eviter l'accumulation de charges électrostatiques. Surchauffe. Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer. Toute source de chaleur ainsi que de la lumière solaire directe.

10.5. Matières incompatibles

Oxydants forts.

10.6. Produits de décomposition dangereux

La décomposition thermique peut produire : Oxydes de carbone (CO, CO2).

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë : Non classé

HYDROCARBURES C10-C13 N-ALCANES, ISOALCANES, CYCLIQUES <2% AROMATIQUES	
DL50 orale rat	> 5000 mg/kg (OECD 401)
DL50 cutanée lapin	> 5000 mg/kg (OECD 402)
CL50 inhalation rat (mg/l)	> 4,951 g/m³ (4h, OECD 403)

Corrosion cutanée/irritation cutanée	:	Non classé
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	:	Non classé
Sensibilisation respiratoire ou cutanée	:	Non classé
Mutagénicité sur les cellules germinales	:	Non classé
Cancérogénicité	:	Non classé
Toxicité pour la reproduction	:	Non classé
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique)	:	Non classé
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée)	:	Non classé
Danger par aspiration	:	Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

FAP CLEAN	
Viscosité, cinématique	< 7 mm²/s (40 °C)

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

HYDROCARBURES C10-C13 N-ALCANES, ISOALCANES, CYCLIQUES <2% AROMATIQUES	
CL50 poisson 1	> 1000 mg/l (Oncorhynchus mykiss, 96h) [OECD 203]
CE50 Daphnie 1	> 1000 mg/l (Daphnia magna, 48h) [OECD 202]
ErC50 (algues)	> 1000 mg/l (Pseudokirchnerella subcapitata, 72h) [OECD 201]
NOEC chronique poisson	0,1 mg/l (Oncorhynchus mykiss, 28d)
NOEC chronique crustacé	0,18 mg/l (Daphnia magna, 21d)
CL0, acute, Oncorhynchus mykiss	= 1000 mg/l
EC0, acute, daphnie	1000 mg/l
EC0, acute, Pseudokirchneriella subcapitata	= 1000 mg/l

12.2. Persistance et dégradabilité

HYDROCARBURES C10-C13 N-ALCANES, ISOALCANES, CYCLIQUES <2% AROMATIQUES	
Persistance et dégradabilité	Facilement biodégradable.
Biodégradation	80 % (28d)

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Pas d'informations complémentaires disponibles

12.4. Mobilité dans le sol

Pas d'informations complémentaires disponibles

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Composant	
HYDROCARBURES C10-C13 N-ALCANES, ISOALCANES, CYCLIQUES <2% AROMATIQUES ()	Cette substance/mélange ne remplit pas les critères PBT du règlement REACH annexe XIII Cette substance/mélange ne remplit pas les critères vPvB du règlement REACH annexe XIII

12.6. Autres effets néfastes

Indications complémentaires : Ne pas rejeter le produit dans l'environnement. Ne pas déverser dans les eaux de surface ou dans les égouts

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Méthodes de traitement des déchets : Ne pas déverser dans les égouts ni dans les cours d'eau. Éviter le rejet dans l'environnement. Collecter tous les déchets dans des conteneurs appropriés et étiquetés et éliminer conformément aux règlements locaux en vigueur.

Recommandations pour le traitement du produit/emballage : Vider complètement les emballages avant élimination. Ne pas enlever ou détériorer les étiquettes mises par le fournisseur pour identifier le contenu de la bouteille. Eliminer conformément aux règlements de sécurité locaux/nationaux en vigueur.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

Conformément aux exigences de ADR / RID / IMDG / IATA / ADN

ADR	IMDG	IATA	ADN	RID
14.1. Numéro ONU				
Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport. (ADR, RID, IMDG, IATA)				
14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU				
Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable
14.3. Classe(s) de danger pour le transport				
Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable
Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable
14.4. Groupe d'emballage				
Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable
14.5. Dangers pour l'environnement				
Dangereux pour l'environnement : Non	Dangereux pour l'environnement : Non Polluant marin : Non	Dangereux pour l'environnement : Non	Dangereux pour l'environnement : Non	Dangereux pour l'environnement : Non
Pas d'informations supplémentaires disponibles				

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

- Transport par voie terrestre

Aucune donnée disponible

- Transport maritime

Aucune donnée disponible

- Transport aérien

Aucune donnée disponible

- Transport par voie fluviale

Transport interdit (ADN) : Non

Non soumis à l'ADN : Non

- Transport ferroviaire

Transport interdit (RID) : Non

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention MARPOL 73/78 et au recueil IBC

Non applicable

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

15.1.1. Réglementations UE

Ne contient pas de substance soumise à restrictions selon l'annexe XVII de REACH

Ne contient aucune substance de la liste candidate REACH

Ne contient aucune substance listée à l'Annexe XIV de REACH

15.1.2. Directives nationales

France

Maladies professionnelles : RG 84 - Affections engendrées par les solvants organiques liquides à usage professionnel

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Pas d'informations complémentaires disponibles

RUBRIQUE 16: Autres informations

Indications de changement:
Complète. Composition/informations sur les composants.

Conseils de formation : Ne pas utiliser pour un usage autre que celui pour lequel le produit est prévu.

Texte intégral des phrases H et EUH:

Asp. Tox. 1	Danger par aspiration, catégorie 1
H304	Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

Classification et procédure utilisée pour établir la classification des mélanges conformément au réglement (CE) 1272/2008 [CLP]:

Asp. Tox. 1	H304	Méthode de calcul

FDS Yacco

Ces informations sont basées sur nos connaissances actuelles et décrivent le produit pour les seuls besoins de la santé, de la sécurité et de l'environnement. Elles ne devraient donc pas être interprétées comme garantissant une quelconque propriété spécifique du produit